

ANNEE 2022

SEANCE PUBLIQUE
DU 14 DECEMBRE 2022

Délibération n°

2022086

Date de convocation : 09/12/2022

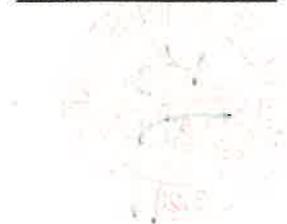
Date d'affichage : 15/12/2022

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 17
Pouvoirs : 6
Nombre de votants : 23

Vote : 23
Pour : 23 (dont 6 pouvoirs)

Adopté à l'unanimité



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BASSUSSARRY

Envoyé en préfecture le 16/12/2022

Reçu en préfecture le 16/12/2022

Publié le

ID : 064-216401000-20221214-2022086-DE

L'an deux mille vingt-deux, le 14 décembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, à Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 9 décembre 2022, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms. Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Marc PERRIER, Jean-Baptiste HALTY, Cédric BRESAC (arrivé à 19h05), Arnaud PAVLOVSKY (arrivé à 19h10).

Mmes Valérie RECARTE, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Sylvie ITHOURRIA, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE, Céline FAYS, Nathalie HARAN.

Absents excusés : Mme Guénaél LE CAM (pouvoir à Mme Sylvie ITHOURRIA), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Bénédicte LARCEBEAU (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), M. Frédéric ETCHEGARAY (pouvoir à M. Philippe ENSALES), Mme Emmanuelle DALLET (pouvoir à Mme Valérie RECARTE), Mikel AMILIBIA (pouvoir à Mme Marie ROSPIDE).

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA.

O.J n°5 : Décision Modificative n°6
Budget général

Rapporteur : Monsieur Yannick BASSIER, adjoint délégué aux Ressources Humaines et aux finances

L'exécution du budget nécessite certains transferts de crédits, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le transfert de crédits à l'intérieur de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, dont le détail figure dans le tableau ci-après.

▪ Dépenses de fonctionnement :

| chap | Libellé chapitre | Article | Montant proposé |
|------|--|------------------------------------|-----------------|
| 042 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 6811 – dotation aux amortissements | + 8999,58€ |
| 022 | Dépenses imprévues fonctionnement | 022 – dépenses imprévues | - 4 050,00€ |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 6521 – déficit des budgets annexes | + 4 050,00€ |

| | | | |
|---|-------------------------|--------------------------------------|-------------|
| 67 | Charges exceptionnelles | 678 – autres charges exceptionnelles | - 8 999,58€ |
| TOTAL D.M Dépenses de fonctionnement | | | 0 € |

▪ **Recettes d'investissement :**

| chap | Libellé chapitre | Article | Montant proposé |
|--|--|--------------------------------|-----------------|
| 040 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 28041582 Autres groupements | + 8 999,58€ |
| 13 | Subvention d'investissement | 1311 Subvention Etat | - 8 999,58€ |
| TOTAL D.M Recettes d'investissement | | | 0 € |

APRES avoir entendu les explications données,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

AUTORISE :

- Les transferts de crédits proposés,
- Monsieur Le Maire à signer les actes correspondants.

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Fait à Bassussarry, le 14 décembre 2022.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

